

Réunion CRA / CDA du 16/04/2021 en visio-conférence (19 h à 20 h 30)

Présents : Gilles BOUVIER, Patrice JOUETTE, Maurice VIDAL, Daniel MARCHAND, André SARDET, Frédéric POCHELU, Tony RONDELLOT, Gilles BLANDINEAU, Daniel SAUTERAUD, Stéphane LEROY, Jean François DENDONCKER, Michel LAVALLEE, Patrice BONITEAU

Excusés : Dominique et Sylvette BLOUDEAU

Absent : Stéphane BERNARD

L'ordre du jour était le suivant :

1. Présentation de la nouvelle organisation de la C.R.A.
2. Point sur le fichier - Priorité de nos formations
3. Retour de l'enquête de la CRA sur la disponibilité des JA1
4. Organisation des stages distanciels - Zoom / Recyclages-
5. Quelles organisations ? Ligue, CD, Convocation, créneaux horaires, jours, etc...
6. Questions diverses

Maurice Vidal fait une présentation exhaustive de la CRA après les élections ; cette présentation peut être retrouvée sur le site de la ligue.

Concernant le fichier, tenu maintenant par Patrice Jouette, il convient de distinguer deux fichiers distincts. D'une part le fichier émanant de celui tenu par Christian Menant où sont répertoriés tous les « cadres » en arbitrage, opérationnels ou pas et d'autre part le fichier obtenu après les réponses (ou non réponses) des JA au dernier questionnaire qui permet de connaître les personnes opérationnelles (au recyclages près). Il est rappelé qu'un grade ne peut pas être enlevé à une personne. C'est dans ce dernier fichier que pourront être contactés les JA pour les compétitions. Il va être demandé aux CDA de vérifier sur les fichiers qu'ils ont reçus suite au questionnaire si des personnes n'auraient pas « oublié » de répondre et alors de les contacter pour les inclure dans le fichier des opérationnels.

Des tableaux mis en exergue et au travail réalisé par Gilles Bouvier, il apparait une synthèse des chiffres suivants, très démonstratifs :
Même si les chiffres ne sont peut-être pas d'une rigoureuse exactitude, il nous indique des statistiques d'orientation, très importantes :

- Le fichier total LANTT dénombre **615 Cadres** (tous grades confondus)
- Dont **319 JA1** – 60 JA2 et 28 JA3 (& 6 JAN)
- Parmi les 319 JA1 = **168 seraient « à recycler »** ; 25 / 60 JA2 & 14 /28 JA3
- ENQUETE de la CRA (sur la disponibilité et motivation des J-A)
 - Total 190 Réponses dont 68 JA2/3
 - **176 Réponses de disponibilité** dont 55 JA2/3
 - Parmi ces derniers chiffres : **64 JA1** et **19 JA2/3** sont « à recycler »

Il est possible que certains cadres aient zappé l'enquête, il a été décidé de relancer les JA qui n'ont pas répondu à l'enquête, par l'intermédiaire des CDA pour vérifier et suivre les réponses de leurs JA sur leur territoire, avant de les sanctionner par une mise en inactivité... Un courrier de relance sera élaboré et il est convenu un travail de suivi, conjoint – CRA avec les CDA.

L'urgence est donc l'organisation de session de mise à jour des connaissances et en priorité les JA1.

Il est donc décidé, après la dernière réunion des formateurs qui a mis au point les procédures, d'organiser 6 séances **gratuites**, de mise à jour des connaissances AR-JA1 en visio (Zoom – durée 3 H. & 12 stagiaires maximum par séance) aux dates et heures suivantes, la ligue se chargeant d'envoyer les « convocations » aux cadres et de récupérer les réponses, transmises aussitôt au responsable régional des formations Arbitrage, Gilles Bouvier :

- ✓ **VENDREDI 28 MAI 18 H 30 - 21 H 30**
- ✓ **SAMEDI 29 MAI 9 H 30 – 12 H 30**
- ✓ **LUNDI 31 MAI 18 H – 21 H**
- ✓ **VENDREDI 11 JUIN 18 H 30 - 21 H 30**
- ✓ **SAMEDI 12 JUIN 9 H 30 – 12 H 30**
- ✓ **LUNDI 14 JUIN 18 H – 21 H**

La Mise à jour des connaissances des JA2-JA3 sera précisé ultérieurement ainsi que les formations AR - JA1 (2h 30 X 2 + 3 heures présentielle) qui pourront être réalisées par les CDA disposant de formateurs, la ligue mettant à disposition des formateurs pour les CD qui n'en disposent pas. Il est prévu de nous réunir dès les 1^{ERS} jours de septembre prochain, pour fixer les dates de nos formations et les modalités.

A ce propos il est demandé aux CDA de « prospecter » sur leur département pour motiver des JA à suivre les formations de formateurs, (principalement pour les comités n'ayant aucun formateur), dont le coût continuera à être pris en charge par la ligue.